

Le Monde.fr

PERSONNALISEZ VOTRE INFO  
avec plus de 70 fils de  
dépêches textes et vidéos

Le Monde.fr  
ÉDITION ABONNÉS

6 €/mois  
+ 30 jours offerts  
Abonnez-vous

## Cherche nounou ou baby-sitter sur Internet désespérément

LE MONDE | 28.08.08 | 14h19 • Mis à jour le 28.08.08 | 16h17

**A** chaque retour de vacances, de nombreux parents paniquent sur le thème "qui va garder les enfants à la sortie de l'école ?" A côté des méthodes traditionnelles (petites annonces chez les commerçants, dans les Crous, aux Centres d'information et de documentation jeunesse), les familles recourent de plus en plus à Internet. Il suffit de taper "recherche baby-sitter" sur un moteur de recherche pour voir apparaître une flopée de sites. Et il n'est pas toujours simple de se repérer.

Les offres des entreprises spécialisées fleurissent. Ces dernières années, la mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), du chèque emploi-service universel (CESU) et la possibilité de bénéficier de 50 % de déductions fiscales ont rendu leurs services plus attractifs. Elles proposent aux parents une sélection de personnes supposées sérieuses.

Parmi elles, Family Sphère ([www.family-sphere.com](http://www.family-sphere.com)) ou O2 ([www.o2.fr](http://www.o2.fr)) bénéficient d'une bonne réputation. La première affiche des tarifs comprenant un abonnement annuel (de 79 à 199 €) et des tarifs horaires entre 16,50 € et 21 €, avant déduction fiscale. Elle dispose, qui plus est, d'un agrément pour la garde à domicile d'enfants âgés de moins de 3 ans.

La seconde, qui a démarré sur le service à la personne (ménage, repassage, jardinage), s'appuie sur un réseau national de 93 agences. Elle ne prend pas de frais d'adhésion et ses tarifs horaires varient de 14,90 € à 21,90 € en fonction de la région et du volume horaire.

Après la classe ([www.apreslaclasse.com](http://www.apreslaclasse.com)) est également un acteur connu du secteur. L'entreprise, lancée en 1992, assure uniquement les sorties d'écoles maternelle (à l'exception des moins de 3 ans) et élémentaire. L'inscription annuelle est de 99 €, et l'heure de garde coûte 17 €, soit respectivement 45,50 € et 8,50 € après déduction fiscale. Ces tarifs sont plus chers pour les départements de l'Ile-de-France, à l'exception de Paris. En cas de non-renouvellement du contrat, le client doit notifier sa décision par lettre recommandée deux mois avant, faute de quoi celui-ci est renouvelé. Pour ces entreprises, le plus difficile est de recruter suffisamment de baby-sitters pour satisfaire la clientèle.

Depuis la rentrée dernière, O2 propose, en plus du profil traditionnel de la nounou étudiante, des mamies nounous. Par ailleurs, elle dispense à ses employés une formation à la sécurité au domicile et aux premiers secours (brevet de sauveteur secouriste du travail).

Ces trois entreprises fonctionnent sur le mode prestataire, c'est-à-dire que ce sont elles qui sont l'employeur de la baby-sitter, ce qui décharge les parents de toutes les formalités (contrat de travail, fiches de paye) tandis que d'autres fonctionnent également sur le mode mandataire. Dans ce cas, le particulier est l'employeur. "Cette formule se révèle, en règle générale, nettement plus avantageuse à partir d'un certain volume horaire de l'ordre d'une vingtaine d'heures", assure David Laveau, directeur de Prossitting ([www.prossitting.com](http://www.prossitting.com)). Sa société, qui se présente comme le numéro un de la garde d'enfants en Ile-de-France, propose les deux formules et accompagne les particuliers employeurs dans leur démarche.

Il existe également des enseignes de service à la personne qui s'appuient sur un réseau national de structures locales. C'est le cas, notamment, de France Domicile ([www.francedomicile.fr](http://www.francedomicile.fr)), qui a débuté dans l'aide au maintien à domicile des personnes âgées et a entrepris d'étoffer son offre sur l'enfance. Le prix horaire moyen est de 9 € après déduction fiscale, et l'enseigne propose la réalisation de devis gratuits.

A côté de ces services plus ou moins coûteux, des sites offrent simplement de mettre en relation parents et baby-sitters. Il suffit de déposer son annonce sur Internet en précisant le profil de la baby-sitter mais c'est à l'employeur de contacter les candidats, de vérifier leur CV et de faire les formalités d'embauche.

Il existe des sites généralistes gratuits comme Vivastreet ([www.vivastreet.fr](http://www.vivastreet.fr)) ou encore Kijiji ([www.kijiji.fr](http://www.kijiji.fr)). Bien conçus, ces deux sites offrent un volume important d'annonces sur l'ensemble du territoire.

On trouve également une kyrielle de sites payants spécialisés dans la garde d'enfants. Créé en septembre 2002, Bébé Nounou ([www.bebe-nounou.com](http://www.bebe-nounou.com)) est un des plus anciens et affiche un gros volume d'annonces (23 000 annonces en ligne de parents et nounous). "Par rapport aux sites généralistes gratuits, nos annonces sont plus détaillées et mieux classées", assure Line Pambaguian, cofondatrice du site. Par ailleurs, nous avons des fiches conseils sur les formalités et les aides pour tous les modes de garde." Les tarifs sont identiques pour les parents et les baby-sitters, soit 1,80 € pour quatre jours, 5 € pour trente jours ou 10 € pour quatre-vingt-dix jours.

Le site Bébé Annonce ([www.bebe-annonce.com](http://www.bebe-annonce.com)), fondé en 2001, se détache du lot et se prévaut d'un volume de 15 000 à 16 000 annonces (5 € par mois). En octobre, le site va proposer une nouvelle version avec une cartographie détaillée pour trouver au plus près de chez soi. Enfin, Baby Nounou ([www.babynounou.fr](http://www.babynounou.fr)) annonce 8 500 annonces de baby-sitters et de nourrices. Il en coûte aux parents 1,80 € pour une connexion et 8 € pour trois mois.

**Martine Laronche**

Article paru dans l'édition du 29.08.08

Le Monde.fr

» A la une    » Archives    » Examens    » Météo    » Emploi    » Programme Télé » Le Post.fr  
 » Le Desk    » Forums    » Culture    » Carnet    » Shopping    » Newsletters    » Talents.fr  
 » Opinions    » Blogs    » Economie    » Immobilier    » Voyages    » RSS    » Sites du groupe

Le Monde

» Abonnez-vous au Monde à -60%  
 » Déjà abonné au journal  
 » Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Index | Aide